

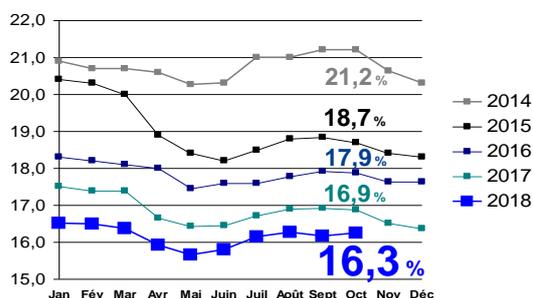
Le chômage baisse depuis 4 ans à Bruxelles

La Région bruxelloise compte aujourd'hui 21 000 chercheurs d'emploi en moins par rapport à 2014

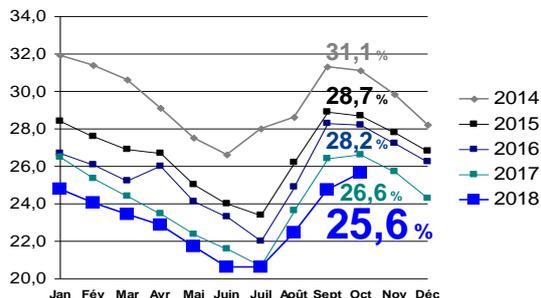
Bruxelles, 6 novembre 2018 – Fin octobre, Bruxelles compte 91.214 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 16,3%. Cette 48^e baisse successive du chômage correspond à une diminution de 2.674 personnes par rapport à 2017 (-2,8%), de 6.800 personnes par rapport à 2016 (-6,9%) et de 11.249 personnes par rapport à 2015 (-11,0%). En comparaison avec octobre 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 21.042, soit une baisse de 18,7% en 4 ans.

Le chômage des jeunes, en baisse continue depuis 65 mois, atteint quant à lui un taux de 25,6%. Bruxelles compte 9.822 jeunes chercheurs d'emploi, soit 719 de moins que l'an dernier (-6,8%), 1.664 de moins qu'en octobre 2016 (-14,5%) et 2.585 de moins qu'en octobre 2015 (-20,8%). Le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a baissé de 30,7% (-4.355) depuis 2014.

Taux de chômage RBC



Taux de chômage des jeunes



Évolution annuelle

Chômage RBC
-2.674 unités

Chômage des jeunes
-719 unités

Évolution du taux de chômage

Fin octobre 2018, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 16,3% (15,3% pour les hommes et 17,4% pour les femmes). En octobre 2017, le taux de chômage s'établissait à 16,9%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la nouvelle population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Sur la base du croisement de ces données, on constate que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin octobre 2018, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 91.214 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 2.674 personnes par rapport à l'année précédente (-2,8%).

On compte au cours du mois d'octobre 12.413 entrées dans le chômage (9.255 réinscriptions et 3.158 nouvelles inscriptions) contre 11.879 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 534 personnes (+0,6%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – octobre 2018

	octobre 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	91.214	100,0%	534	0,6%	-2.674	-2,8%
Catégorie						
DEDA ¹	61.386	67,3%	-465	-0,8%	-603	-1,0%
Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.350	5,9%	318	6,3%	-404	-7,0%
Autres DEI	24.478	26,8%	681	2,9%	-1.667	-6,4%
Sexe						
Hommes	46.851	51,4%	242	0,5%	-2.071	-4,2%
Femmes	44.363	48,6%	292	0,7%	-603	-1,3%
Age						
- 25 ans	9.822	10,8%	345	3,6%	-719	-6,8%
25 - 49 ans	57.984	63,6%	77	0,1%	-2.275	-3,8%
50 ans + ²	23.408	25,7%	112	0,5%	320	1,4%
Durée d'inoccupation						
- 1 an	33.978	37,3%	637	1,9%	-1.320	-3,7%
1 - 2 ans	13.167	14,4%	-92	-0,7%	-1.169	-8,2%
2 ans +	44.069	48,3%	-11	0,0%	-185	-0,4%
Niveau d'études						
Faible ³	58.470	64,1%	415	0,7%	-2.573	-4,2%
Moyen	19.317	21,2%	170	0,9%	-236	-1,2%
Élevé	13.427	14,7%	-51	-0,4%	135	1,0%
Usagers du CPAS	12.413	13,6%	284	2,3%	n.b.	n.b.
Taux de chômage						
Total	16,25		+0,10		-0,62	
Hommes	15,32		+0,08		-0,95	
Femmes	17,37		+0,11		-0,20	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 61.386 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.350 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 24.478 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut maintenant identifier de manière plus exhaustive, parmi l'ensemble des CE, ceux d'entre eux qui sont usagers des CPAS. À partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, il est en effet possible d'identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

les 91.214 DEI inscrits en octobre 2018, 12.413 CE sont usagers du CPAS (soit 13,6% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.822 jeunes DEI, 1.970 sont usagers du CPAS, soit 20,1%.

On constate une diminution de 1,0% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-404 unités, -7,0%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 6,4% sur une base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – octobre 2018

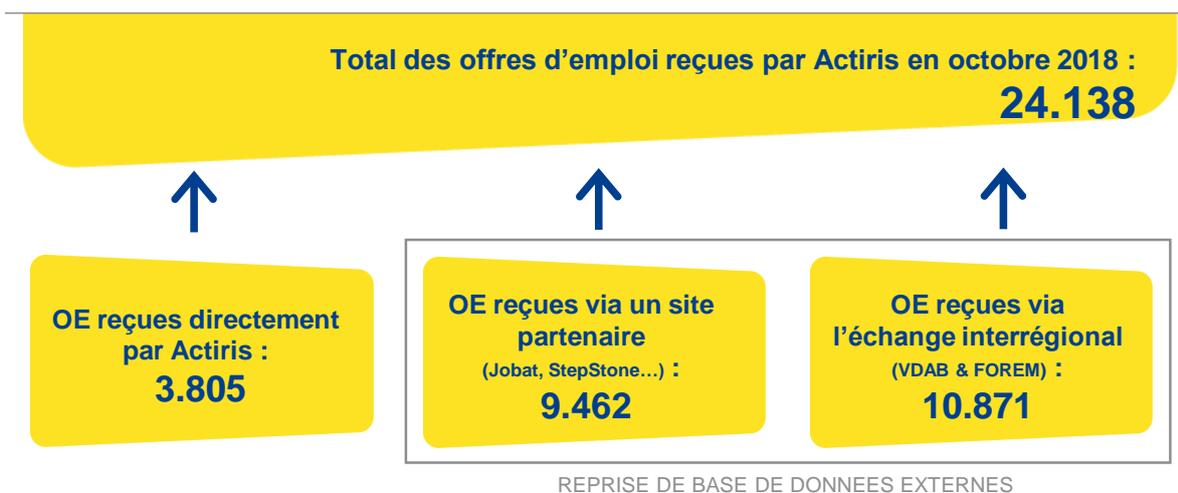
		octobre 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		9.822	100,0%	345	3,6%	-719	-6,8%
Catégorie	DEDA	2.494	25,4%	-4	-0,2%	-145	-5,5%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.138	42,1%	265	6,8%	-324	-7,3%
	Autres DEI	3.190	32,5%	84	2,7%	-250	-7,3%
Sexe	Hommes	5.228	53,2%	211	4,2%	-395	-7,0%
	Femmes	4.594	46,8%	134	3,0%	-324	-6,6%
Durée d'inoccupation	- 1 an	7.018	71,5%	319	4,8%	-451	-6,0%
	1 - 2 ans	1.657	16,9%	24	1,5%	-137	-7,6%
	2 ans +	1.147	11,7%	2	0,2%	-131	-10,3%
Niveau d'études	Faible	4.913	50,0%	170	3,6%	-500	-9,2%
	Moyen	3.947	40,2%	188	5,0%	-173	-4,2%
	Élevé	962	9,8%	-13	-1,3%	-46	-4,6%
Usagers du CPAS		1.970	20,1%	85	4,5%	n.b.	n.b.

Source : Actiris

On compte 9.822 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une hausse du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 345 unités (+3,6%). Sur une base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-719 DEI, soit -6,8%) par rapport au mois d'octobre 2017. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 26,6% en octobre 2017 à 25,6% en octobre 2018, affichant donc une baisse de 1,0 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois d'octobre 2018, Actiris a reçu un total de 24.138 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres reçues comprenant, outre les OE reçues directement par Actiris, les OE reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi mais également les OE reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 8.957.



Durant le mois d'octobre 2018, Actiris a reçu directement 3.805 offres d'emploi. Ceci correspond à une augmentation de 576 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 2.045 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 281 unités par rapport à l'année précédente. Enfin, en octobre 2018, Actiris a traité 1.525 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une augmentation de 32,0% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'info & contact :

Anaïs Sorée – Porte-parole
0485 13 49 50
asoree@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole d'Actiris
Tel. 02 505 78 09 – 0479 407 568
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: www.actiris.be